



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 décembre  
2023

## TROPHÉES CRAMIF 2023

### 8 entreprises récompensées pour leur engagement en santé et sécurité au travail

**Le 14 décembre 2023, la cérémonie des Trophées Cramif, organisée par la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France, a récompensé 8 entreprises franciliennes pour leurs actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.**

Les Trophées Cramif mettent à l'honneur l'engagement **des entreprises franciliennes en faveur de la prévention des risques professionnels et de la santé et sécurité au travail.**

Le comité des Trophées, composé de représentants de la Cramif, d'organismes de prévention et de syndicats professionnels a distingué les lauréats 2023. L'attribution de ces récompenses a été approuvée par les comités techniques régionaux (CTR) d'Île-de-France concernés.

#### ➤ **Entreprises lauréates en 2023**

- **A2C PREFA** : fabrication d'éléments en béton armé et précontraint, *Sivry Courtry (77)*
- **DOMIDOM** : services à domicile, services à la maison et services à la personne, *Puteaux (92)*
- **ATELIER 77** : conception de projets architecturaux y compris décoration, ingénierie du BTP, *Melun (77)*
- **TROIS MOULINS HABITAT** : promotion, vente, location ou administration de biens immobiliers, *Rubelles (77)*
- **EPTA FRANCE SAS** : fabrication et commerce de mobiliers frigorifiques, *Chatou (78)*
- **GROUPE BERNIER** : concession automobile - vente et réparation de véhicules, *Les Ulis (91)*
- **RELAIS SPA CHESSY VAL D'EUROPE** : hôtellerie, *Chessy (77)*
- **POMPES FUNÈBRES DOURDANNAISES** : pompes funèbres, *Dourdan (91)*

Les Trophées Cramif, remis depuis 25 ans aux entreprises franciliennes, répondent à 3 objectifs :

- **Récompenser les entreprises** pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- **Valoriser ces démarches** pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés ;
- **Promouvoir l'action de la Cramif** et celle de la branche Risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.



Lors de la cérémonie, des **récompenses individuelles** ont été remises aux travailleurs, agents de maîtrise et chefs d'entreprise qui se sont distingués par leur activité et leurs initiatives en matière de prévention ou de secourisme.

## LES VIDÉOS DES TROPHÉES CRAMIF



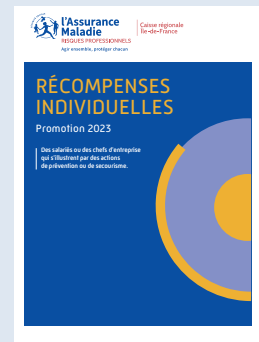
VISIONNER

## BROCHURE DES TROPHÉES CRAMIF



TÉLÉCHARGER

## BROCHURE DES RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES



TÉLÉCHARGER

## À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ [CRAMIF.FR](https://www.cramif.fr)

### Contact presse :

✉ [presse.cramif@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cramif@assurance-maladie.fr)

📍 @cramif   [LinkedIn](#)   [YouTube](#)



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale  
Île-de-France